



7^e année préparatoire à
l'enseignement supérieur

Spéciale
Sciences

*Affermir et développer ses connaissances et ses
compétences en sciences et en mathématique*

Institut Saint-Joseph
12 boulevard de l'Yser
6000 Charleroi

Participants à l'année Spéciale Sciences

L'année complémentaire SPÉCIALE SCIENCES s'adresse aux élèves ayant terminé le secondaire qui, venant de toute orientation désirent se préparer à des études supérieures à dominante scientifique. L'examen/concours d'entrée en médecine ou en médecine dentaire constitue une contrainte d'accès pour laquelle une préparation spécifique peut constituer un atout. Il en va de même pour toutes les filières scientifiques après un parcours en secondaire dans une option avec un cours de sciences de base (3h).

Objectifs de l'année

Au même titre que la langue maternelle, la musique et les langues étrangères, les mathématiques sont une « langue » et les sciences une « méthode ». L'étude dans ces deux domaines requiert certainement une maîtrise convenable de la langue maternelle. Or, la maîtrise des notions fondamentales est indispensable pour entamer des études scientifiques. En outre, les programmes du secondaire sont de plus en plus centrés sur des compétences générales, évitant les justifications profondes, alors que l'enseignement supérieur exigera la démonstration. Cette année complémentaire a donc pour but de favoriser l'acquisition de ces connaissances tant au point de vue des matières que des méthodes de raisonnement et du savoir-faire. Nous croyons que cette démarche est préférable à la répétition probable d'une première année de bachelier, la pédagogie de la réussite étant plus motivante que celle du redoublement.

Au surplus, la fréquentation d'une 7^e préparatoire, organisée par le secondaire, ne décompte pas une année au quota permettant la finalisation d'un premier cycle dans le supérieur contrairement à la l'inscription dans une première année en Haute Ecole ou à l'Université pour « se tester ».

Si pendant cette année complémentaire il s'avère que les projets d'études se modifient, modérant la prédominance des mathématiques ou des sciences, les méthodes de raisonnement et les techniques d'apprentissage qui s'y développent gardent toute leur valeur au profit d'études supérieures, quelles qu'elles soient.

Principe de travail

Vivre une bonne « spéciale », c'est être décidé à travailler journallement et régulièrement pour s'approprier les matières enseignées, s'aguerrir devant les difficultés, se tester correctement et pouvoir ensuite mieux choisir.

Rater sa spéciale, c'est ne rien faire en prétextant que l'année n'est sanctionnée par aucun diplôme.

Réussir sa spéciale, ce n'est pas uniquement obtenir des résultats numériques valables, c'est aussi acquérir une autonomie dans son travail personnel, qui pourra être réinvestie dans n'importe quel type d'études, voire même dans la vie de tous les jours.

Activités

- Des excursions scientifiques, des visites d'industries régionales peuvent être organisées.
- Participation aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur.
- Participation aux diverses olympiades : mathématiques - physique - chimie.

Issue de l'année

Aucune année préparatoire ne délivre de diplôme. Aucune école supérieure ou université ne peut utiliser les résultats en année préparatoire comme moyen de sélection. Une attestation de fréquentation scolaire pourra être délivrée, mais ne sera remise qu'aux étudiants ayant participé avec assiduité jusqu'à la fin des examens de juin, en même temps qu'une éventuelle attestation de réussite.

Une bonne année en « spéciale » permet de mieux se situer par rapport aux études scientifiques, donc de choisir plus adéquatement le genre d'études supérieures. Elle ancre des bases solides, à la fois en connaissance des matières et en méthode de travail, pour aborder une première année de baccalauréat universitaire.

Frais et admission

Le Ministère de l'Éducation de la Communauté Française exige pour la 7^e année le paiement d'un minerval de 124 euros. Pour obtenir la réduction de 62 euros, l'élève boursier doit apporter la preuve de l'obtention de la bourse pour l'année en cours avant le 31 janvier.

Les frais relatifs à la scolarité demandés (photopies, etc.) se montent à +/- 75 euros.

Sera considéré comme élève régulier, l'étudiant porteur du Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou de son équivalent reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui s'inscrit avant le 1^{er} octobre et qui est en règle de minerval.

Toute autre demande sera examinée par la direction.

Les étudiants hors U.E. devront éventuellement s'acquitter d'un minerval de 868€ réclamé par la FWB selon leur situation.

Bourses d'études

Les demandes sont à remplir pour l'enseignement secondaire supérieur.

Renseignements

Fr. De Waele,
Directeur
071/20.72.77

S. Bouvier
Coordonnatrice
0494/087954

7^e année préparatoire à l'enseignement supérieur
Spéciale Sciences

Mathématique 12h

Algèbre
Analyse
Géométrie analytique
Trigonométrie
Statistiques

Sciences 16h

Chimie
Laboratoire de chimie
Physique
Laboratoire de physique
Biologie
Laboratoire de biologie

Activité spécifique 2h

Français (Synthèse)

Total/semaine 30h